

LE TOURNE LE MAG'

JANVIER 2022

www.letourne.fr

**L'ENTRÉE DU BOURG SE DESSINE
POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**

PAGE 6

**POUR QUE LES REPAS
DE LA CANTINE AIENT DU SENS.**

PAGE 14



7

VIVRE AU TOURNE

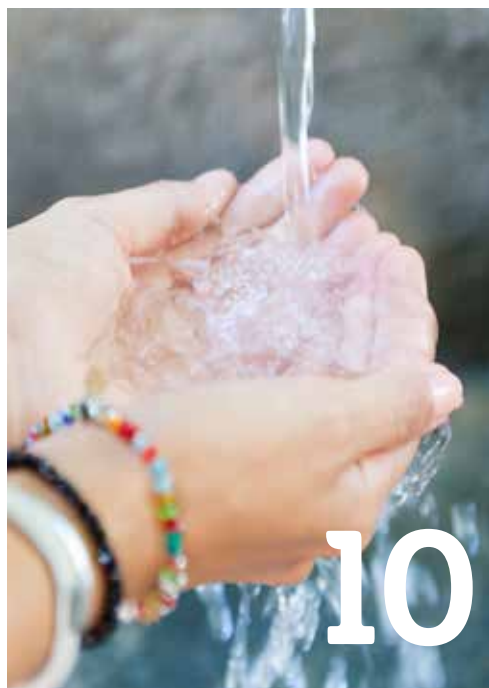
- 4/ Retour en images
- 6/ L'entrée du bourg se dessine pour votre sécurité
- 8/ Le recensement de la population démarre le 20 janvier
- 10/ L'eau, un bien commun à protéger rapidement

GRANDIR AU TOURNE

- 12/ Un projet multiculturel pour 2022 avec le collectif Miksi
- 13/ Une classe « à ciel ouvert »
- 14/ Pour que les repas de la cantine aient du sens.



13



10

SORTIR AU TOURNE

- 16/ Une nouvelle responsable à la bibliothèque
- 18/ Les Editions de l'Estey : une maison d'édition au Tourne
- 19/ Le Noël du CCAS pour les seniors



14



18

LE TOURNE LE MAG'

Directeur de la publication :
Marie-Claude Agullana
Rédacteur et mise en page :
Marielle Domenger
et la commission communication
Crédits photos :
mairie du Tourne, Adobestock, Fotolia
Dépôt légal à parution - Magazine trimestriel
Janvier 2022
Impression en France sur du papier recyclé et
PEFC - Tirage 500 exemplaires
Prochain magazine : Avril 2022



MARIE-CLAUDE AGULLANA

Tous mes vœux pour cette nouvelle année

Nous aurions voulu vous accueillir, pour vous saluer et vous souhaiter une bonne et heureuse année, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. Malheureusement, le contexte sanitaire en a décidé autrement nous empêchant d'organiser cette manifestation. Depuis le mois de mars 2020, nous vivons au rythme des confinements, des couvre-feux, des tests, des isolements, de la maladie parfois. J'ai une pensée solidaire pour toutes celles et tous ceux qui vivent des moments douloureux du fait de la crise. Que ce soit sur le plan professionnel, familial, amical, sur le plan des loisirs nos vies sont bouleversées.

J'exprime ici ma profonde reconnaissance vis-à-vis de celles et ceux qui ont fait et qui font face encore au virus comme les professionnels de santé, les employés des hôpitaux, les aides à domicile. Je pense aussi aux professionnels de l'éducation qui se sont adaptés pour continuer à instruire nos enfants. Je remercie également tous les agents communaux qui travaillent avec professionnalisme pour satisfaire au mieux vos attentes et faire face aux situations difficiles, qu'ils peuvent parfois rencontrer, afin d'offrir un service public de qualité et de proximité. Malgré ce contexte difficile, les élus qui m'accompagnent, et que je veux remercier pour leur énergie et leurs propositions, sont dans l'action. Comme vous pourrez le lire dans ce magazine, ces actions portent sur la restauration scolaire, la bibliothèque et la culture, l'accompagnement des aînés de la commune. Mais aussi, pour améliorer votre quotidien, sur des aménagements en entrée de bourg.

2022 est aussi une année importante en terme d'échéances électorales, en effet, en avril élire notre prochain Président de la République et en juin pour les élire les députés. Vous être d'ailleurs nombreux à vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez encore le faire jusqu'au début du mois de mars pour les présidentielles et jusqu'au début du mois de mai pour les législatives. Si chacun se décidera en conscience pour tel ou tel candidat, il serait dangereux de céder à la tentation du pire. Je sais que parfois les difficultés économiques de certains peuvent les conduire jusqu'au découragement et à la désespérance. On peut en vouloir au système, on peut rêver de renverser la table, de mettre par terre un monde qui ne tient pas ses promesses. Cette colère a sa part de légitimité mais elle ne doit pas pour autant nous aveugler. Elle ne doit pas prendre le pas sur l'essentiel, sur les principes fondamentaux et les valeurs fondatrices de notre République : égalité, respects des différences, liberté d'expression. Ce cadre doit toujours être préservé. Il est la condition même du débat démocratique. Vouloir le remettre en cause ou lui porter atteinte serait bien en effet céder à la tentation du pire...

L'homme est libre de son destin dans le sens où il est libre de choisir comment user de sa liberté disait Gandhi.

Je fais le vœu que ces mots guident nos actions et nos choix. Très bonne année à toutes et tous !

Bien chaleureusement
Votre Maire

“ Je souhaite que chacun de vous puisse vivre des moments de bonheur et de fraternité dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles. ”

RETOUR EN IMAGES

Le 25 septembre - 1^{ère} édition du
« Rendez-vous du Tourne »



Le 20 novembre 2021 -
Atelier fabrication de nichoirs



Le 5 octobre 2021
Accueil d'un raid moto pour Octobre rose



Le 11 novembre 2021
Cérémonie de commémoration





Le 17 décembre 2021 - Spectacle «Sous l'aurore boréale... petits contes givrés» par Stéphanie Lafitte



Le 14 décembre 2021 - Une journée d'animation KAPLA offerte par la mairie et L'APE de l'Estey pour les enfants de l'école.



Le 15 décembre 2021
Atelier créatif à la bibliothèque

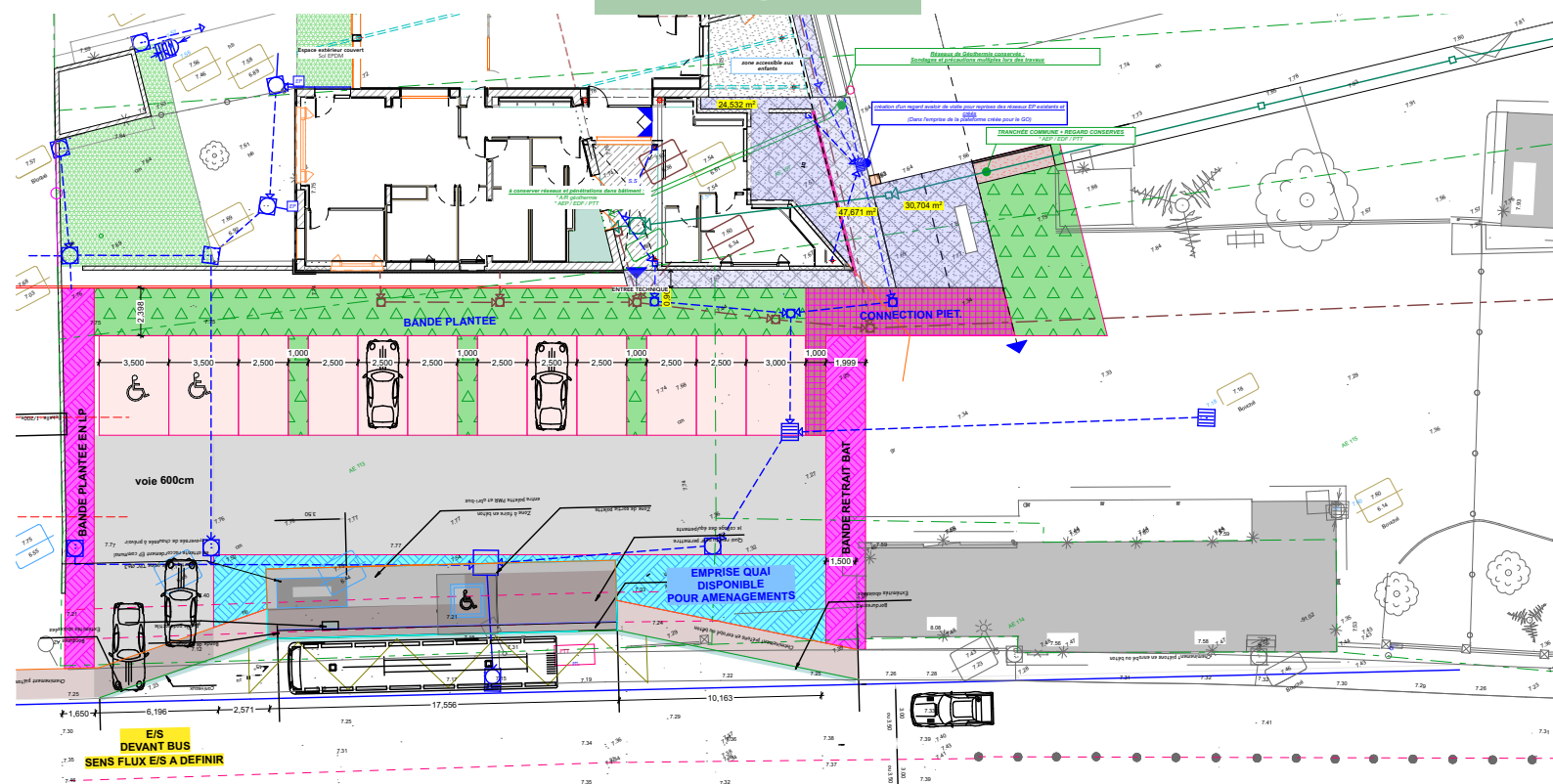


Le 29 novembre 2021 - Rencontre à l'école de l'Estey avec l'auteur illustrateur Geoffroy de Pennard



Décembre 2021 -
Elagage des platanes allées Charles de Gaulle & avenue des Ecoles

AMÉNAGEMENT



L'entrée du bourg se dessine pour la sécurité de tous

Le terrain situé entre le pôle Petite Enfance et la D10 sera aménagé : l'arrêt du bus sera intégré à un nouveau parking équipé d'un abri vélo et de station de recharge de véhicule. Cet aménagement permettra de renforcer la sécurité de tous et de contenir la vitesse en entrée du village.

Débutée depuis plus de 12 mois, la réflexion sur l'entrée du bourg prend forme. Il s'agit d'aménager le terrain entre le pôle Petite Enfance «La Ritournelle» et la D10. Après plusieurs rencontres avec le Centre Routier Départemental et la Région, la municipalité a missionné le cabinet d'architecte Baudrimont pour la réalisation technique de cet aménagement. En parallèle, les démarches administratives ont été engagées par la Communauté de Communes pour revendre pour l'euro symbolique ce terrain et réaliser par un cabinet de géomètre la nouvelle délimitation des parcelles.

En juin 2021, une réunion avec le Centre Routier Départemental et la Région Nouvelle Aquitaine (en charge du transport collectif) a validé ce plan.

Plus de sécurité

L'augmentation de la capacité du multi-accueil géré par la Communauté de Communes (38 places) et l'utilisation grandissante de la ligne de bus 501 amènent à repenser les solutions de stationnement. 12 places supplémentaires sont ainsi créées pour favoriser le multimodal. Une zone piétonne reliant l'arrêt de bus au parc sera matérialisée et un

abri-vélo installé pour faciliter le quotidien des utilisateurs. L'arrêt de bus ainsi déporté de l'axe principal évitera les embouteillages le matin et devrait limiter les comportements dangereux de certains automobilistes. De plus, l'entrée du parking imposera une reconfiguration de la D10 pour supprimer le terre-plein central. En complément, un plateau surélevé protégera le passage piéton. L'investissement dans ces travaux est programmé dans le budget municipal 2022 et la commune travaille de concert avec le Département et la Région pour la planification de ce chantier.

TRAVAUX 2022



> Chemin de la côte

Le cabinet d'expertise ANTEA a été choisi pour le diagnostic et la réalisation technique pour réparer et conforter le talus suite aux inondations du 17 juin dernier.

> Ecole

Des travaux de peinture et d'isolation thermique de la classe des CE2 sont à l'étude.

> Chemin des anges

La réfection complète de la voirie en prenant en compte la gestion des eaux pluviales.

> Elagage

La 2^{ème} phase d'élagage est programmée rue du Pont de Rose et esplanade Josselin.

> Cantine :

L'isolation phonique du réfectoire sera réalisée par les services techniques

DÉCHETS VERTS



Mise en place au printemps d'une plateforme de dépôt et broyage des déchets verts

La commune s'inscrit dans les grandes orientations nationales et européennes qui visent à réduire à la source la production de déchets et à les valoriser localement.

Grâce au service itinérant de broyage proposé par le SEMOCTOM, la commune peut proposer à tous les habitants ce nouveau service gratuit de valorisation des végétaux.

Cette plateforme est exclusivement réservée aux services techniques et aux particuliers résidant sur la commune du Tourne.

Les dépôts admis sur la plateforme doivent être constitués de produits de la taille des arbres, arbustes et haies tels que :

- Les branches de végétaux propres exempts d'autres substances, d'emballage ou de lien (sacs, corde, fil de fer...)
- Les sapins de Noël naturels exempts de pointes de croisillons...
- Les petits arbres exempts de racines (contenant des pierres)
- Le diamètre maximal des branches doit être inférieur à 15 cm

Ne seront pas acceptés :

- L'herbe de tontes de pelouse et des désherbages
- Le bois manufacturé (provenant de meubles, planches, plinthes, panneaux OSB et agglomérés)
- Tous les autres produits non recyclables par le procédé du broyage des végétaux

Comment ça marchera ?

- La plateforme se situe chemin des Barthes au Tourne et est accessible pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.
- Les usagers doivent d'abord se rendre à la Mairie pour remplir un registre spécifique et récupérer les clés du site.
- Après dépôt des déchets verts dans la zone dédiée, les usagers doivent ramener les clés à la Mairie.

Horaires Accueil Mairie :

Mardi- Mercredi :
8h30 à 12h / 14h à 17h30
Jeudi : 14h à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h



Le recensement de la population démarre le 20 janvier !

Du 20 janvier au 19 février 2022, le recensement de la population aura lieu sur notre commune.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire et anonyme qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Nous comptons sur votre compréhension pour répondre au mieux à ce questionnaire anonyme de grande utilité pour l'avenir de notre commune.

Le Tourne a été découpé en deux districts. le recensement sera assuré par deux agents recenseurs, qui ont été recrutés par la municipalité.



Nicole Roux



Alexandra Tazuin

Comment ça marche ? C'est simple :

- 1 Vous recevrez tout d'abord un courrier officiel de la mairie dans lequel on vous expliquera la marche à suivre pour vous faire recenser. Ce courrier sera accompagné d'une notice sur laquelle figurent vos codes personnels.
- 2 Compléter le questionnaire sur Internet : vos codes personnels vous permettront de vous connecter au site le-recensement-et-moi.fr afin de répondre au questionnaire en ligne.
- 3 Vous ne pouvez pas répondre par internet ? un agent recenseur recruté par la commune se présentera chez vous. (Il sera muni d'une carte tricolore). Vous pourrez alors utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

URBANISME



DÉPOSEZ VOS DEMANDES EN QUELQUES CLICS !

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ? « E-PERMISS » vous permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière plus simple, rapide, gratuite, tout en étant guidé à chaque étape.

Il vous suffit de vous laisser guider sur la plateforme « E PERMISS » : <https://www.e-permis.fr>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas obligatoire.

Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Pour tout savoir sur vos démarches d'autorisation d'urbanisme <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre habitat ?

France Rénov' est votre nouveau service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

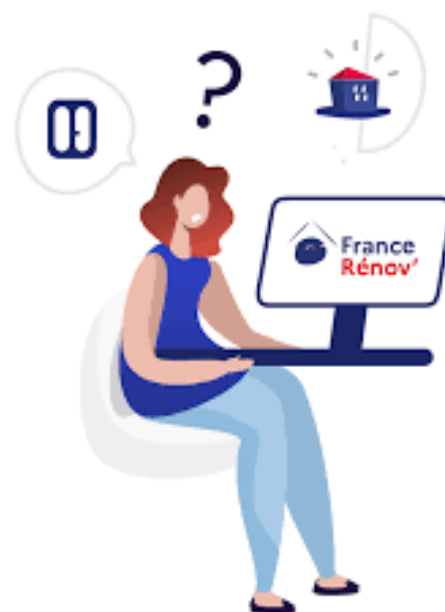
Isolation des combles, changement de fenêtres, installation d'une pompe à chaleur et autres types de travaux pour améliorer la performance énergétique de votre habitat, France Rénov' vous guide :

- bénéficiez de conseils sur les travaux à réaliser et les aides financières disponibles
- préparez votre projet de travaux avec sérénité, avec un Accompagnateur Rénov' pour vous guider

Un nouveau service public unique, gratuit et indépendant, une plateforme web et un numéro unique pour toutes vos démarches :

0 808 800 700 (Service gratuit + prix appel)

www.france-renov.gouv.fr



Elections 2022

Présidentielle 1^{er} tour : 10 avril - 2nd tour : 24 avril

Législatives 1^{er} tour : 12 juin - 2nd tour : 19 juin 2022

Puis-je encore m'inscrire sur les listes électorales ?

Oui, mais il faut faire cette démarche au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de l'élection, soit avant le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et le 6 mai 2022 pour les élections législatives (www.service-public.fr).

L'eau, un bien commun à protéger rapidement

FOCUS SUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Comment ça marche ?

La commune du Tourne est responsable de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement des eaux usées (collectif et non collectif). Pour assurer ces services, nous mutualisons nos moyens au sein du SIAEPA de Langoiran, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement. Ce syndicat est donc une collectivité publique qui regroupe les communes de Capian, Langoiran, Lestiac-sur-Garonne, Le Tourne, Paillet, Tabanac et Villenave-de-Rions.

Ses représentants sont des élus de chacune des communes concernées. Au Tourne, ils sont au nombre de 4 : 2 titulaires, Fanny Bréaud et Marion Martret, et 2 suppléants, Julia Boulénouar et Christophe Hellies.

La gestion de l'ensemble des équipements d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif, est déléguée à un opérateur privé, Suez, jusque fin 2024. Les investissements eux restent à la charge de la collectivité.

Chaque année le syndicat émet un rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport est disponible sur le site internet de la mairie. (www.letourne.fr)



Quel état des lieux ?

Sur le plan de l'alimentation en eau potable, l'eau distribuée est conforme, elle fait d'ailleurs l'objet d'analyses régulières. Cependant globalement, le réseau d'adduction est vieillissant, le rendement du réseau est passé à seulement 65%. Autrement dit 35% de l'eau captée n'est jamais distribuée. Ainsi, en 2020, les fuites ont représenté plus de 230 000 m³ d'eau perdus et ont engendré un dépassement des volumes de prélèvement autorisés dans la nappe. Le syndicat doit rapidement corriger cette situation pour ne pas être condamné car ne respectant pas la loi.

Des travaux sur le réseau aux conséquences financières...

Il devient donc urgent de renouveler les canalisations les plus fuyardes. Ce sont principalement celles qui à très haute pression assurent les jonctions entre les villages. Le Tourne sera la première commune concernée avec renouvellement de la section principale comprise entre la place de la Liberté et l'avenue des Ecoles. Ce sera un chantier important de plusieurs semaines. Nous organiserons une réunion publique dès que nous aurons plus d'éléments.

Plusieurs chantiers dans les autres communes sont d'ores et déjà programmés.

Pour financer ces investissements une augmentation de la facturation adduction de 5% est malheureusement nécessaire cette année.



Règlementation de la Chasse

le point avec Dominique Hebrard, président de l'ACCA

La pratique de la chasse sur le territoire français est régie par des règles et des obligations qu'il est important de rappeler à tous pour le bien vivre ensemble. Dominique Hébrard, président de l'Association Communale de Chasse Agréée nous en rappelle les points essentiels.

Quelles sont les règles qui régissent la chasse ?

La première chose importante à rappeler est la période d'ouverture de la chasse. Pour la saison 2021/2022, elle s'étend du 12 septembre 2021 à 8h au 28 février 2022 au soir.

En dehors des périodes de chasse, différentes règles sont à rappeler afin que tout un chacun, chasseur ou non, soit informé :

- Le tir d'été du 1^{er} juin 2022 au 14 août 2022 à l'affût / à l'approche du sanglier, chevreuil et renard est autorisé par arrêté préfectoral individuel.
- La chasse est autorisée sur tout le territoire du Tourne, palue et côteaux par tous les détenteurs de la carte communale de chasse délivrée par le président.

- À 150 m d'une habitation le ou les terrains non clôturés n'appartiennent pas à l'ACCA mais il n'est pas interdit d'y chasser.

Et concernant les battues ?

Concernant le sanglier, la période de battues a démarré le 15 août 2021 et s'étend jusqu'au 31 mars 2022.

Pour l'année 2021/2022, voici les dates des battues aux chevreuils et renards : les samedis 20/11/21, 18/12/21, 8/01/22 et 26/02/22 (de 8h00 à 14h00)

Une battue aux renards en mai ou juin 2022 dirigée par un lieutenant de louveterie sera également programmée.. Pour les battues aux sangliers il n'y a pas de date prédéfinie. La période de battues a démarré le 15 août 2021 et est autorisée jusqu'au 31 mars 2022. Cela dépend des dégâts causés aux cultures et de leur présence sur la

commune. Le jour des battues nous faisons le maximum pour prévenir les riverains concernés. Les battues se déroulent en général de 13h à 18h.

Les battues sont-elles vraiment nécessaires pour le territoire ?

Oui, les sangliers par exemple sont particulièrement nombreux sur notre commune et nous faisons tout notre possible pour les réguler afin d'éviter les accidents, dégâts et nuisances. Tous ces plans de chasse (battues) nous sont imposés par la FDC33 (Fédération des Chasseurs de la Gironde) sous peine de sanctions, aux vues des dégâts causés dans les cultures ou chez les particuliers.

+ D'INFOS :
dominique.hebrard64@gmail.com

ALERTE INONDATIONS

Consultez & inscrivez-vous sur : www.vigicrues.gouv.fr

Notre commune étant située en partie en zone inondable, de nombreux secteurs sont concernés par les inondations. Vigicrues, le Service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France vous informe en temps réel.

Nouveau : Vous pouvez désormais recevoir par mail en vous inscrivant sur le site, les bulletins produits, des avertissements sur les niveaux de vigilance à l'échelle d'un territoire, d'un département ou d'un tronçon de cours d'eau, des avertissements sur les hauteurs d'eau, débits aux stations hydrométriques.



Un projet multiculturel pour 2022 avec le collectif Miksi

Cette année encore la municipalité a fait le choix de financer un projet culturel à destination de l'ensemble des élèves de l'école. Après les arts plastiques et la découverte de l'environnement (la Garonne) l'année dernière, la musique et la découverte de différentes cultures seront, cette année, au centre de cette action.

Ce projet, actuellement en cours de finalisation, se déroulera sur les mois d'avril, mai et juin 2022, réparti en 4 journées d'intervention dans l'école pour toutes les classes. Des temps de spectacle, de découverte et d'ateliers seront proposés aux enfants pour la réalisation d'un conte musical. Ces ateliers seront l'occasion pour eux de s'initier au travail de mise en scène, en mêlant la danse, le chant, la musique et le théâtre, encadrés par des professionnels. La restitution de cette oeuvre collective sera proposée lors de la fête de l'école le 24 juin aux chantiers Tramasset et sera suivie d'un concert du groupe Miksi.

Par ailleurs, le groupe Miksi sera également en résidence aux chantiers Tramasset une semaine entière en juin, ce qui permettra aux enfants de s'immerger dans le travail de création de ces musiciens professionnels, en échangeant avec eux dans ce cadre privilégié.

Comme l'année dernière, l'APE de l'Estey (association des parents d'élèves) est partenaire du projet en apportant son soutien financier et en prenant en charge l'organisation de moments conviviaux.



Du sport au dojo de Langoiran

Suite à la signature d'une convention de mise à disposition par la Commune de Langoiran, les élèves des classes de CE2 et CM1/CM2 auront accès au Dojo de Langoiran, tout au long de l'année scolaire pour une pratique sportive en intérieur. Les élèves de Mme Sollot s'y rendront une matinée par semaine et ceux de Mme Dumas deux après-midi par semaine. Nous remercions notre commune voisine pour cette mise à disposition sans contre-partie.



SENSIBILISATION

Une classe « à ciel ouvert »

Les élèves de CM1/CM2 à l'initiative de leur enseignante Mme Dumas sont impliqués dans un projet de « classe à ciel ouvert ». Ainsi le lundi et le jeudi après-midi, lorsque la météo le permet, la classe se déroule en plein air notamment sur l'esplanade Josselin, dans le verger de la famille Chourrier ou sur le site des chantiers Tramasset.

Les objectifs de ce projet sont nombreux : appropriation de l'environnement proche, découverte du patrimoine, découverte du milieu... Une convention a été établie entre l'enseignante, les chantiers Tramasset, la famille Chourrier et la municipalité.

Un grand merci à la famille Chourrier pour cette générosité qui bénéficie aux enfants de la commune et à Rachel Leideker animatrice socio-culturelle des chantiers Tramasset.



Découverte & appropriation du milieu

> Yoga en bords de Garonne

Dans le cadre de leurs temps de classe en plein air, les enfants de la classe de CM1-CM2 bénéficient d'un cadre privilégié pour s'initier à des activités variées telles que le yoga



> Découverte de l'activité de charpente marine

Ces temps leur permettent aussi de découvrir autrement les activités liées au site patrimonial des chantiers Tramasset (histoire, savoir-faire, événements). Ainsi, ils ont pu assister au grutage du Coureau.



ANIMATIONS DE NOËL

UNE JOURNÉE KAPLA POUR TOUTES LES CLASSES

Devant le succès remporté par la journée Kapla l'année dernière, en accord avec les enseignants, la commune et l'APE ont décidé de renouveler cette journée ludique.

Avec l'aide d'animateurs compétents, les enfants de l'école participeront à l'élaboration de constructions communes aussi impressionnantes qu'esthétiques. Cf facebook mairie. À l'occasion de cette journée, un ballotin de chocolats (d'un chocolatier local et de qualité) a été offert à chaque élève (cofinancement Mairie-APE).

Avant les vacances de Noël, un spectacle de conte a été programmé par l'espace culturel du Tourne à la sortie des classes accompagné d'un moment convivial autour de pâtisseries, chocolat chaud et vin chaud proposé par l'APE.



Pour que les repas de la

Pour conserver la préparation des repas sur place, la commune a construit un partenariat de long terme avec l'ESAT de Sadirac-Lorient. Un véritable choix politique qui améliore la qualité tout en se projetant sur l'avenir.

Zoom sur les 6 étapes d'un service à

Depuis la rentrée de septembre la gestion du restaurant scolaire a été déléguée par la Mairie à l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Sadirac. Une équipe de 3 personnes diplômées en cuisine encadrée par un éducateur gère désormais l'ensemble de ce service : de l'élaboration des menus au nettoyage des locaux.

Ce projet représente une belle opportunité pour ces travailleurs de sortir du milieu fermé de l'ESAT et une vraie chance pour notre commune de bénéficier de leurs compétences professionnelles ainsi que de leurs motivations et de leurs qualités humaines. Un véritable partenariat s'est donc mis en place entre les agents de la Mairie, les élus en charge de la pause méridienne et l'équipe de l'ESAT qui respecte un cahier des charges rigoureux, visant à rendre plus goûtu et plus vertueux le contenu des assiettes servies à nos enfants. Après quelques mois de pratique, Virginia, Aurélie, Romain et Julien nous racontent leur journée-type à la cantine du Tourne et nous livrent leurs ressentis sur l'importance de cette nouvelle expérience professionnelle pour eux.



Etape n°1 :

L'élaboration des menus

& passage des commandes

L'équipe se regroupe 1 fois par mois pour élaborer les menus du mois suivant selon un cahier des charges élaboré par la Mairie qui comporte pour chaque semaine : 1 journée végétarienne, 1 journée poisson, 1 journée viande bou-chère, 1 journée volaille, 1 menu à thème par mois. Ils veillent également à varier le plus possible, à travailler sur la saisonnalité et à valoriser le fait-maison qui représente 2/3

des plats. A titre d'exemple, 1 gâteau maison est réalisé chaque semaine et 1 gâteau d'anniversaire chaque mois.

Pour ce qui est du passage des commandes, ils s'adaptent aux besoins en ajustant au nombre d'enfants chaque semaine et en prenant en compte les stocks restants. Le but est d'éviter le gaspillage et de limiter les pertes au maximum.



Etape n°2 :

Réception des commandes

Cette étape est très importante car elle implique beaucoup de vigilance. Ils doivent vérifier les dates de péremption, les températures, les quantités et stocker correctement les produits.



Etape n°3 :

Cuisine et préparation

La matinée entre 7h et 11h est organisée en fonction du menu du jour et éventuellement du lendemain (taille des légumes, cuisson, préparation...). Sous le regard bienveillant de Julien, qui conseille sur la méthodologie et l'organisation, l'équipe se répartit : 2 personnes en cuisine, 1 personne en salle avec roulement chaque semaine.



cantine aient du sens.

la cantine :

Etape n°5 :

Le service

2 services ont été mis en place pour le confort des enfants

(1^{er} service pour les maternelles / CP-CE1 à 12h10 et 2^{ème} service pour les CE2 / CM1-CM2 à 12h35). Les cuisiniers préparent les plats ou portions individuelles et aident si besoin à servir les enfants.



Etape n°4 :

Le dressage de la salle

En fonction des effectifs, 1 personne prend en charge la mise du couvert et la préparation de la salle pour le service.



Etape n°6 :

Le ménage et la plonge

Dans le respect des normes sanitaires en vigueur, toute l'équipe se mobilise ensuite pour le rangement, le nettoyage de la cuisine, de la salle et des sanitaires afin que les lieux puissent être opérationnels dès le lendemain pour un nouveau service !



Julien

«Il y a eu un gros travail de réflexion, de collaboration en amont avec la mairie et beaucoup d'adaptation durant les premières semaines afin d'aménager la cuisine au mieux pour notre organisation. Mon rôle est pour l'instant d'encadrer et de soutenir l'équipe dans les différentes étapes afin qu'elle puisse bientôt être autonome. »



RRomain

«S'adapter au palais des enfants, les éveiller au goût, leur faire plaisir est un vrai challenge mais ce côté pédagogique me plaît beaucoup et leurs réactions positives nous motivent.»



Aurélie

«Après 7 ans de cuisine à l'ESAT et quelques expériences en collectivités, j'apprécie beaucoup de travailler ici, en autonomie, en équipe et aussi de travailler avec des produits frais. »

«Travailler ici, est pour moi un aboutissement, la concrétisation de mon projet professionnel. Je souhaite depuis toujours travailler au contact des enfants. »



Virginia

Et après...

Pour notre commune, l'objectif est d'intégrer le Plan d'Alimentation du Territoire, porté par le Pays Cœur Entre-Deux-Mers. Nous devons pour cela garder la main sur la confection des repas, ce qui a été possible grâce au partenariat avec l'ESAT.

A court terme, nous nous dirigeons donc vers un projet d'Alimentation plus global dans notre cantine pour améliorer encore la qualité du repas de nos enfants :

- plus de localisme en travaillant avec les maraichers du territoire
- possibilité de travailler plus de produits bruts
- réduction des circuits d'approvisionnement.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires :

Mardi : 16h30 - 18h30
 Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
 Samedi : 10h-12h

Pour nous contacter :
 bibliotheque@letourne.fr
 05 56 67 42 05

Une nouvelle responsable à la bibliothèque

Isabelle GUIBAL a été recrutée en octobre dernier pour occuper les postes de responsable de la Bibliothèque et animatrice de la pause méridienne. Elle nous présente ici sa vision de ses nouvelles fonctions.

Isabelle, tu habites au Tourne depuis plusieurs années, beaucoup connaissent ton visage mais pourrais-tu en quelques mots nous retracer ton parcours afin de te présenter ?

Diplômée en Information-Communication «Métiers du livre» et en cuisine, j'ai eu des expériences variées dans ces deux domaines. J'ai exercé ces quatre dernières années en tant que libraire à la librairie Jeux de Mots de Cadillac.

Ce poste à la bibliothèque a été pour moi, une opportunité de m'investir professionnellement dans mon village, tout en améliorant ma qualité de vie et en respectant mes valeurs (moins prendre la voiture et moins polluer). J'habite sur le territoire depuis 2005 et suis déjà engagée sur le plan associatif et culturel. Être bibliothécaire au Tourne me permet de mettre mes compétences au service des habitants de mon village.

Peux-tu nous expliquer en quoi consistent tes missions ?

J'ai été recrutée en tant que responsable de la bibliothèque sur l'équivalent d'un mi-temps et également en tant qu'animatrice périscolaire sur le temps de la pause méridienne. Ma première mission est donc de gérer la bibliothèque dans son ensemble : gestion du fond, permanences et

accueil du public, encadrement des bénévoles, accueil des classes, des bébé-lecteurs, organisation d'animations, travail en réseau avec les autres bibliothèques de la Communauté de Communes et la Bibliothèque Départementale de Prêt. Le 1^{er} objectif fixé avec la commission culture est d'animer le lieu et de mieux le faire connaître auprès des habitants et des autres communes. Le fait que notre bibliothèque fasse déjà partie du réseau des bibliothèques de la CDC est un gros avantage car cela permet de proposer une offre plus large à nos lecteurs et de toucher ceux des communes voisines.

Le 2^{ème} objectif est de proposer des animations régulières qui s'intègrent à la programmation culturelle globale de la commune, pour toucher un large public. Qu'on soit grand ou petit lecteur, tout le monde a sa place dans notre bibliothèque. Il s'agit d'un lieu de culture et de rencontre au sens large. D'ailleurs, nous allons très prochainement proposer des périodiques (magazines, journaux) et ouvrir le matin pour que les gens puissent venir discuter, lire le journal. Créer du lien, c'est aussi le rôle d'une bibliothèque ! Un autre volet de mes missions est de poursuivre le travail initié par le service civique, l'année dernière, en faisant vivre la grainothèque et en dé-

veloppant le jardin pédagogique dans le parc. Ces deux projets me tiennent à cœur et sont un bon moyen de rassembler les enfants et les habitants autour du thème du jardin et de l'environnement. J'aimerais par exemple initier des temps où les gens puissent échanger leurs graines, leurs semis et leurs « bons plans » jardinage, mettre en place des ateliers intergénérationnels où les anciens apprennent aux plus jeunes...

Quel est ton ressenti sur ces premiers mois ?

C'est un projet très ambitieux mais je me sens entourée et soutenue par l'équipe municipale. Il y a beaucoup d'envie, de motivation de part et d'autre. Nous avons déjà réussi à mettre en place plusieurs animations depuis le mois d'octobre dans le cadre du festival Vitabib notamment et à faire venir de nouveaux lecteurs. L'équipe de bénévoles s'est également renouvelée ce qui permet d'offrir au public plus de créneaux d'ouverture. Enfin, la bibliothèque faisant partie intégrante du service culturel, je travaille en étroite collaboration avec ma collègue Marielle Domenger avec qui nous élaborons l'ensemble de la programmation culturelle de la commune.

ANIMATIONS

Vos animations continuent en 2022 !

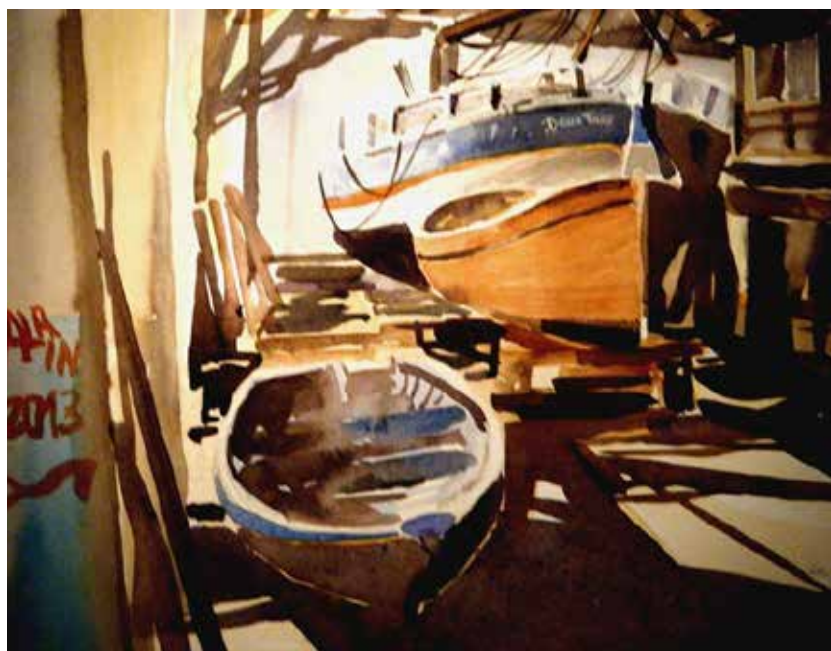
Dans le cadre des animations proposées à la bibliothèque, vous pourrez retrouver toute l'année :

- des séances bébé-lecteur 1 jeudi / mois de 10h à 11h30,
- des lectures en langues étrangères 1 samedi / mois de 10h à 12h
- des cafés lecture à thème 1 samedi / mois de 10h à 12h
- des animations ludothèque 1 mercredi / mois de 16h à 18h

Retrouvez toutes les dates sur : www.letourne.fr



EXPO PEINTURE



« Entre Estuaire et Garonne »

Sélection d'aquarelles

de **Bertrand WARION**

du 1er au 28 février 2022

à la Bibliothèque

L'exposition sera visible durant les horaires habituels de la bibliothèque.

« Il y a bien longtemps que je navigue sur la Garonne, l'estuaire de la Gironde depuis mes jeunes années aux scouts marins de Bordeaux bien longtemps aussi que je viens aux chantiers.... un lieu qui me dépaysait du bassin d'Arcachon où je réside mais tous ces paysages m'inspirent, lieux mêlés d'eau, de bois, de vases... Je pratique l'aquarelle pour la simplicité des outils, la rapidité, crayon, papier, couleurs, pinceaux, de l'eau et les ciels, les bateaux revivent sous mes doigts je joue avec l'eau, le papier je peins surtout des paysages marins et tout ce qu'en font les hommes. »

ESPACE CULTUREL

Depuis le mois d'octobre 2021, le service culturel comporte désormais deux agents :

- Marielle Domenger – Chargée de la Culture et de la Communication
- Isabelle Guibal – Chargée de la Bibliothèque et Animatrice de la pause méridienne

L'ensemble de l'offre culturelle de la commune est désormais

regroupé sous la dénomination d'Espace Culturel et englobe l'ensemble des anima-

tions de la bibliothèque et les différents événements proposés par la commission culture municipale.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations dans la nouvelle rubrique agenda sur www.letourne.fr, notre page Facebook ou le programme que nous distribuons dans vos boîtes aux lettres.

A noter : les associations qui le souhaitent peuvent nous communiquer leurs événements afin de bénéficier de ces supports de diffusion. (Textes et images à envoyer à : Marielle Domenger - culturecom@letourne.fr)

Les Editions de l'Estey

Une maison d'édition au Tourne

Cette maison d'édition associative est installée dans notre commune et se propose de publier des ouvrages en typographie (presse manuelle à épreuve et caractères en plomb, impression page à page, rouleau, encre, papier artisanal, bref de l'impression de jolis livres à l'ancienne), mais aussi des livres en impression « offset » (de forme plus classique).

Le 12 février, lors du Café Lecture de la bibliothèque de Le Tourne, de 10h à 12h, venez rencontrer les auteurs du premier livre publié. Il s'agit du récit biographique d'un habitant du Tourne. Son parcours vous surprendra.

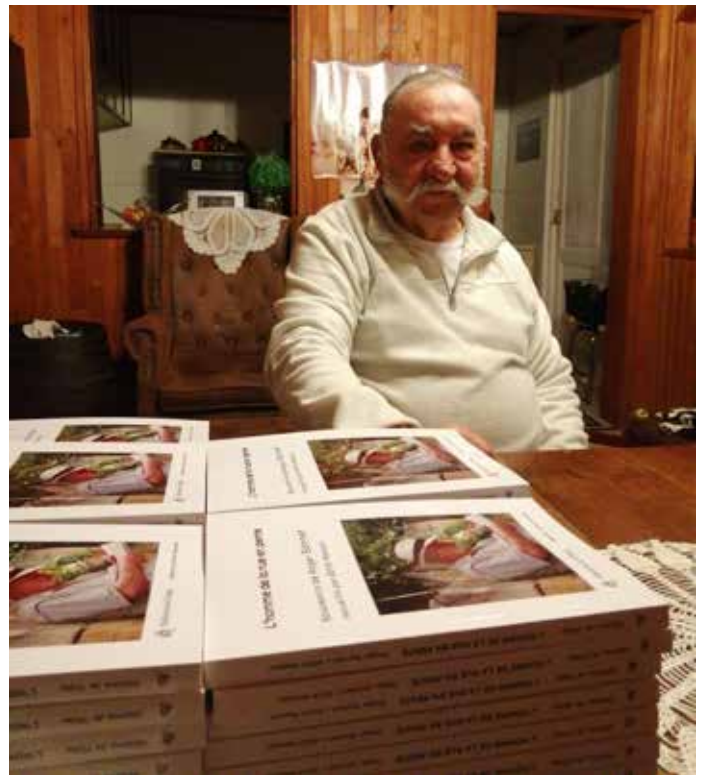
Né en 1940, vivant ses premiers souvenirs d'enfance dans les violences de la Libération en Normandie, Monsieur Sonnet, votre voisin, l'homme qui circule en voiture dans votre rue, lit sur son banc, vous salue en soulevant son chapeau, a traversé sans se perdre des événements qui en auraient abattu plus d'un. Scaphandrier, légionnaire, bagnard, il nous raconte dans ses souvenirs recueillis par l'écrivain Edith Masson, un parcours marqué par l'instinct de survie et le goût de l'aventure. Un récit vif et énergique, de même que celui qui l'a inspiré.

L'homme de la rue en pente

Souvenirs de Roger Sonnet
recueillis par Edith Masson

«Ce monde, aussi tranquille que je paraisse, assis sur mon banc, je l'ai parcouru pour une bonne part les armes à la main. J'en ai visité des recoins inaccessibles à beaucoup, dans des conditions que vous peineriez à imaginer. Je connais ses violences, j'en ai commis, j'en ai essayé. j'en ai goûté les plaisirs aussi, les excès, les joies, les turpitudes. je m'y suis livré longtemps sans réserve.»

Editions de l'Estey
20 rue de Martin Rey
33 550 Le Tourne
estey.editions@gmail.com



RENCONTRE - DÉDICACE

Roger Sonnet & Edith Masson

Samedi 12 février de 10h à 12h
Bibliothèque du Tourne

Venez rencontrer les auteurs de L'Homme de la Rue en Pente, écouter une lecture, découvrir le projet de la maison d'édition, et participer à la discussion qui suivra.

Point de vente local : Bistrot Le Splendid à Langoiran

Le Noël du CCAS pour les seniors

Pour Noël, l'équipe du CCAS du Tourne a lancé une nouvelle opération en direction des seniors de la commune en leur proposant de choisir un cadeau personnalisé. L'ensemble de l'organisation est portée par les élus et les membres bénévoles du CCAS.

Anaïs Bouteret- Adjointe, responsable de la commission Vivre ensemble et vice-présidente du CCAS nous parle du dispositif.

« Ne pouvant cette année encore proposer le repas des aînés en raison de la crise sanitaire qui se poursuit, les membres du CCAS ont décidé d'innover en proposant un cadeau au choix au lieu d'un traditionnel panier garni. La gestion de cette opération demande plus de mobilisation de la part des élus et des bénévoles qui donnent de leur temps mais cela permet de satisfaire, nous l'espérons, le plus grand nombre.

Après avoir récolté les souhaits de tous les bénéficiaires, passer les commandes, nous organisons la distribution. Celle-ci sera faite dans les prochaines semaines, au porte à porte par les membres du CCAS car il nous paraît important de maintenir un lien avec nos habitants.

110 habitants du Tourne étaient concernés par cette opération. Il s'agit des personnes de plus de 70 ans mais aussi des participantes du café causette sans conditions d'âge.

Sur 110 bons distribués, nous avons eu une centaine de retours. Nous avons eu des cartes de remerciements pour l'initiative et «délicate» attention. Cela fait plaisir à lire ! »

Quels projets pour 2022 ?

«Pour l'année 2022, le CCAS espère pouvoir réunir les personnes autour d'un repas dansant. Le café causette continue tous les mercredis et nous avons aussi le projet de créer une boutique solidaire.
A suivre...»

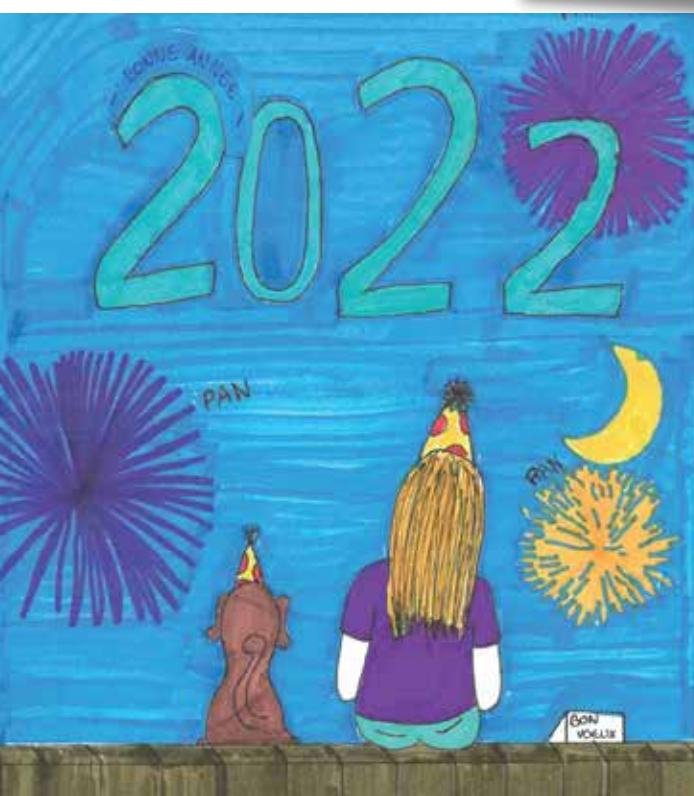


Café-Causette

Tous les mercredis à partir de 14h30 / Salle de la Mairie
Ouvert à tous et toutes !



Cette année, les enfants de la commune ont réalisé des dessins pour la conception de la carte de vœux. En voici une sélection, bravo à tous pour votre participation !



2022,

se dessine en couleurs avec les enfants.

Marie-Claude Agullana, Maire,
le Conseil Municipal
et l'ensemble du personnel
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année.

